

## « Observer des signes cliniques en sécheresse oculaire »

### Public :

Opticien, orthoptiste

### Prérequis :

Avoir assisté à la formation Initiation EMGIDI

### Durée de formation :

14 heures  
2 jours

### Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0603512460 ou par email :  
formation@emgidi.com

### Objectifs :

Savoir identifier les différents signes cliniques de la sécheresse oculaire afin de pouvoir référer les patients chez les spécialistes

### Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique.

### Moyens Techniques :

Tables, chaises, supports visuels, ordinateur, paperboard et feutres, vidéo-projecteur

### Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

### Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Questionnaire

### Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

### Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire"

### Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

### Handicap :

Toutes les formations dispensées à A&P.OSE sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

#### **AGEFIPH**

Nathalie BAYLE

06 48 10 95 84

nathalie.bayle.acceis@orange.fr

#### **MDPH**

MDPH 31 10 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse

0 800 31 01 31

mdph@cd31.fr

#### **CAP EMPLOI**

Immeuble Anthyllis 8 rue Paul Mesplé

31100 - Toulouse

Tel : 05 34 40 91 91

#### **Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés**

Association APAJH de Haute-Garonne

39 Chemin de Lafilaire 31043 Toulouse

Document actualisé le 24/11/2023

Le Prix :

720,00 €

Contact :

DETIENNE Julia  
formation@emgidi.com  
0603512460

QUELQUES CHIFFRES:

[promotions] promotions	Taux de satisfaction :  [en%]	Nombre de stagiaire	Taux de réussite
----------------------------	--	------------------------	------------------

## « Observer des signes cliniques en sécheresse oculaire »

### PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

**MODULE 1 :** Evaluer la surface et le film lacrymal

Chapitre 1 : Analyser la stabilité du film lacrymal

Chapitre 2 : Évaluer les facteurs affectant la stabilité

Chapitre 3 : Identifier les différentes atteintes cornéennes

Chapitre 4 : Interpréter les signes cliniques

Chapitre 5 : Identifier les signes indiquant des problèmes de friction oculaire

Chapitre 6 : Proposer des mesures correctives

...

Évaluation Module 1

Document actualisé le 24/11/2023

**MODULE 2 :** Analyser la peau, les paupières et les cils

- Chapitre 1 : Identifier les anomalies cutanées
- Chapitre 2 : Évaluer l'impact de ces anomalies sur la santé oculaire
- Chapitre 3 : Différencier les variations normales de la forme des paupières
- Chapitre 4 : Identifier les cas nécessitant une attention particulière
- Chapitre 5 : Observer et mesurer les mouvements de clignement des paupières
- Chapitre 6 : Maîtriser l'importance de la dynamique palpébrale pour la santé oculaire
- Chapitre 7 : Examiner le bord libre des paupières pour détecter d'éventuels problèmes
- Chapitre 8 : Évaluer les orifices meibomiens pour identifier d'éventuelles anomalies
- Chapitre 9 : Évaluer la quantité et la qualité des sécrétions meibomiennes
- Chapitre 10 : Maîtriser leur rôle dans le maintien d'un film lacrymal sain
- Chapitre 11 : Maîtriser la structure et la fonction des glandes de Meibomius
- Chapitre 12 : Identifier les altérations qui pourraient affecter leur bon fonctionnement

...

Évaluation Module 2

**MODULE 3 :** Réaliser et interpréter une meibographie

- Chapitre 1 : Retourner les paupières inférieures
- Chapitre 2 : Retourner les paupières supérieures
- Chapitre 3 : Exposer les glandes de Meibomius
- Chapitre 4 : Exposer les télangiectasies
- Chapitre 5 : Identifier le degré d'atrophie
- Chapitre 6 : Mesurer l'espace interstitielle (entre les glandes)
- Chapitre 7 : Déterminer les actions que le porteur peut mettre en place pour améliorer son confort oculaire

...

Évaluation Module 3

**MODULE 4 :** Intégrer le dépistage dans l'examen de routine et collaborer avec les autres professionnels de santé

- Chapitre 1 : Intégrer une meibographie dans l'examen de vue de routine
- Chapitre 2 : Utiliser la meibographie en adaptation en lentilles de contact
- Chapitre 3 : Utiliser la meibographie en éducation thérapeutique pour le porteur de lentilles de contact
- Chapitre 4 : Identifier les signes auxquels se fier pour en référer à l'ophtalmologiste
- Chapitre 5 : Rédiger un compte rendu à destination de l'ophtalmologiste ou du médecin traitant
- Chapitre 6 : Valider les soins disponibles avec le porteur

...

Évaluation Module 4

## CV du formateur

---

Document actualisé le 24/11/2023

A&P.OSE 29bis ALL DES SOUPIRS , 31000 - TOULOUSE – Siret : 92258342200014 – Enregistré sous le n°76311247031  
auprès du préfet de région : Occitanie – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 70.22Z –  
TVA : FR02922583422 – RCS : TOULOUSE 922 583 422 R.C.S. Toulouse – Capital : 1000 € – Tel : 0603512460 – Email :  
formation@emgidi.com – Site internet : [www.oeilsec.fr](http://www.oeilsec.fr)



## Julia DETIENNE Optométriste

### Expériences professionnelles

#### **Depuis Mars 2022 • Courdy Opticien • Optométriste CDI**

- Responsable du pôle optométrie et contactologie
- Développement des relations avec les autres professionnels du secteur
- Adaptation tout type de lentilles de contact

#### **Depuis Mars 2022 • Emgidi • Formatrice**

- Accompagnement et formation des professionnels (opticiens, optométristes, ophtalmologistes) dans la gestion de la sécheresse oculaire et du soin de paupières

#### **Depuis Sept 2021 • Institut Supérieur d'Optique • Enseignante en contactologie**

- Cours magistraux, TP et TD de contactologie en lien avec la faculté Paris-Saclay

#### **Nov 2020 – Mars 2022 • Optique des Promenades • Optométriste CDI**

- Développement d'un pôle d'optométrie et de contactologie
- Adaptation tout type de lentilles de contact
- Travail en lien avec les ophtalmologistes du secteur

#### **Janv 2020 – Sept 2020 • Clinique d'Optométrie de l'Université de Montréal**

- Bilans visuel complets sous la supervision d'un optométriste doctorant : Examens préliminaires, réfraction, vision binoculaire, analyse du segment antérieur, prise de la tonométrie avec Goldmann, gonioscopie, fond d'œil avec Volk et BIO
- Examens complémentaires : CV automatisés, OCT, pachymétrie, prise de la longueur axiale
- Prescription de traitements pour des pathologies oculaires simples
- Travail en clinique de lentilles de contact et de contrôle de la myopie

#### **Juin 2017 - Aout 2019\* Centre de Vision Gaillac • Opticienne Optométriste CDI**

- Optométrie :
  - Bilan optométrique complet (anamnèse, prise d'acuité, réfraction, étude de la vision binoculaire et de la fixation)
  - Prise en charge individualisée : lunettes, lentilles, entraînement visuo-moteur
- Contactologie :
  - Adaptation tout type de lentilles : LSH, LRPG, sphériques, toriques, multifocales, sclérales, orthokératologie, kératocône, post chir, post greffe...

#### **Juin 2013 – Juin 2017 • Optique Lafayette Toulouse • Contrat Pro BTS et Licence**

- Formation d'opticien : vente de lunettes personnalisées, atelier, administratif
- Examens de vue à partir de la licence

### Formation

**2020-21** : Master ingénierie de la santé, science de la vision, mention Bien – *Paris Sud Orsay*

**2020** : Maîtrise science de la vision, étudiante clinicienne – *Université de Montréal*

**2017-19** : M1 ingénierie de la santé, science de la vision – *Paris Sud Orsay*

**2015-17** : Licence Professionnelle d'Optique, *ISO Toulouse / Paris Sud Orsay*

**2013-15** : BTS Opticien Lunetier en alternance, *ISO Toulouse*

**2013** : Bac ES, mention Bien

1 avenue Georges  
Pompidou  
31500 Toulouse

Tél.  
06 65 03 95 93

Email  
[julia.detienne@yahoo.fr](mailto:julia.detienne@yahoo.fr)

Née le 28/07/1995  
Permis B

# ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de A&P.OSE en matière d'accessibilité numérique.

## 1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, A&P.OSE a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

## 2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de A&P.OSE, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

## 3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

## Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

## Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « A&P.OSE » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « A&P.OSE » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « A&P.OSE », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « A&P.OSE ».

## Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « A&P.OSE » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « A&P.OSE » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « A&P.OSE », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « A&P.OSE » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « A&P.OSE » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

## Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.

Document actualisé le 24/11/2023



- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

### **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « A&P.OSE » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « A&P.OSE ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

### **Confidentialité et communication**

« A&P.OSE », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « A&P.OSE » au Client. « A&P.OSE » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « A&P.OSE » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « A&P.OSE » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « A&P.OSE »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « A&P.OSE » ou par voie électronique à : « A&P.OSE ». En particulier, « A&P.OSE » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « A&P.OSE » s'engage à effacer à

Document actualisé le 24/11/2023

l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

**Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de TOULOUSE sera seul compétent pour régler le litige.